

Bioscud Artic

Natte d'étanchéité liquide imperméabilisante à hautes performances, à base TPO. Idéale pour les toitures plates, membranes bitumineuses et surfaces extérieures, flexible même à de très faibles températures. Idéale pour contenir l'eau, résistante aux UV et aux agressions atmosphériques.

À base de solvant et prêt à l'emploi, Bioscud Artic peut être appliqué rapidement même à de faibles températures sur de grandes surfaces afin d'obtenir une imperméabilisation et une protection décorative hautement réfléchissante (Cool Roof), avec d'excellentes performances mécaniques et une flexibilité constante même à de très faibles températures.



Rating 1

1. Spécifique pour l'imperméabilisation décorative avec flexibilité permanente jusqu'à -40 °C
2. Application facile même à de très faibles températures (-5 °C) et à humidité ambiante très élevée
3. Certifié pour la décoration protectrice hautement réfléchissante – Cool Roof (couleur blanche)
4. Certifié pour l'encapsulage de dalles en fibrociment et ciment-amiante selon le D.M. 20/08/1999
5. Copolymères TPO en solvant avec une très haute résistance chimique aux agents et solutions aqueux
6. Adapté pour contenir l'eau et résistant aux UV, il ne nécessite pas de protection (cover)

- × Regional Mineral ≥ 30%
- × VOC Low Emission
- × Solvent ≤ 5 g/kg
- ✓ Low Ecological Impact
- × Health Care

kerakoll

Domaines d'application

→ Destination d'usage :

- Imperméabilisation décorative apparente en pression positive de couvertures de bâtiment en général, toitures plates et inclinées, vieilles membranes bitumineuses préformées, planchers et dalles, toitures, toitures-terrasses, couvertures en fibrociment, gouttières, chéneaux, détails de couverture, corniches.
- Imperméabilisation décorative apparente en pression positive de fontaines, citernes, réservoirs, jardinières, jardins suspendus, toits verts et cuves (valeurs maximales de contact occasionnel : HCl 10 %, NaCl 10 %, NaClO 4 %).
- Protection pour le contrôle de l'humidité des ouvrages en béton et béton armé (surfaces horizontales, verticales, inclinées) à haute protection contre la carbonatation (faible perméabilité au CO₂).
- Réparation et décoration protectrice Cool Roof (couleur blanche) d'anciennes membranes bitumineuses préformées.
- Imperméabilisation de structures et d'éléments sous les tuiles avant fixation avec une mousse polyuréthane.
- Surfaces circulables occasionnellement pour des interventions d'entretien.

Supports :

- béton et béton armé coulé sur place ou préfabriqué
- chapes minérales gamme Keracem et chapes à base ciment
- vieilles membranes bitumineuses préformées lisses ou en ardoise séchées depuis au moins 6 mois
- vieilles membranes en TPO, EPDM et PVC après ponçage et essai préalable (vérifier l'absence de plastifiants)
- aluminium, acier, fer, cuivre, tôles, panneaux et planchers en bois
- fibres de verre et polycarbonate après ponçage, plaques de fibrociment, systèmes de construction à sec
- anciennes membranes liquides polyuréthanes, époxy et anciennes peintures à base d'aluminium, après ponçage, nettoyage spécial et vérification de l'adhérence avec un test de pelage
- sols et murs carrelés de céramique, carreaux de ciment, clinker, pierres

→ Cool Roof

- L'utilisation d'un revêtement hautement réfléchissant réduit la température de surface des toits, en particulier des toits plats, qui sont les plus exposés à l'ensoleillement direct en raison de l'incidence des rayons du soleil en été. Grâce à la réduction de l'absorption de l'énergie solaire, des températures plus basses sont atteintes dans les locaux situés sous les toits, réduisant la consommation d'énergie de la climatisation estivale : il se produit alors une sorte de refroidissement passif des bâtiments avec une amélioration directe du confort.
- Les propriétés réfléchissantes du revêtement diminuent avec le temps en raison de l'accumulation de saleté. Il est donc recommandé de nettoyer régulièrement la surface et de d'appliquer à nouveau le revêtement au cas où il ne soit pas possible de retrouver la couleur blanche originel.
- L'imperméabilisation Cool Roof avec Bioscud Artic réduit les effets d'îlot de chaleur local (la différence de température entre les zones urbanisées et les espaces verts), ce qui permet d'obtenir des notes LEED.

Ne pas utiliser :

- pendant les heures les plus chaudes de la journée et/ou sur des supports excessivement chauds
- en cas de fort ensoleillement avant et pendant l'application
- en cas de pluie imminente
- sur des fonds flottants ou pas parfaitement adhérents, humides, mouillés, sujets à des remontées d'humidité
- sur des surfaces destinées à un trafic constant, intense ou à un revêtement lourd collé
- sur des supports allégés à base de ciment non adapté à soutenir des charges directes, sur des supports contenant du polystyrène, sur des panneaux isolants, sur des supports non résistants au xylène
- sur des panneaux légers, des auvents ou toitures en lattes de bois
- pour des imperméabilisations en poussée négative
- en cas de trafic lourd prévu

Mode d'emploi

→ Exigences des supports

Durcis (dimensionnellement stables) : chapes en Keracem Eco et Keracem Eco Pronto attente de 24 h ;

- béton attente de 6 mois sauf indications spécifiques ;
- chapes ou enduits à base ciment, attente de 7 jours (belle saison) par cm d'épaisseur.

Intacts (éliminer les parties ou les éléments qui n'adhèrent pas parfaitement, vérifier l'adhérence et la compatibilité des éventuels revêtements préexistants).

Compacts (sur toute l'épaisseur) et consistants. Résistants et sans ressuage de surface.

Secs (H.R. des supports à base de ciment < 3 %), sans condensation en surface (toujours attendre le séchage complet du support après lavage sous pression).

Propres : surfaces exemptes de croûtes de ciment, huiles de décoffrage, résidus des opérations précédentes, poussière; tout ce qui peut compromettre l'adhésion doit être éliminé (en cas de doutes, effectuer préalablement un test de pelage-peeling).

Vérifier l'absence de remontées ou de contre-pressions d'humidité : des pressions de vapeur peuvent se former à l'interface support-imperméabilisation et provoquer des décollements et des bulles. Pour vérifier l'humidité résiduelle des supports, il est conseillé d'appliquer une feuille de PE (épaisseur : minimum 0,2 mm), calfeutrée avec du ruban adhésif dans une zone exposée directement au soleil et vérifier la présence de condensation après 24-48 h ; procéder à la mesure de l'humidité du support à l'aide d'un hygromètre à carbure.

→ Préparation des supports

- Structures en béton et béton armé : effectuer le traitement préalable des entretoises métalliques via un nettoyage mécanique, la découpe des entretoises et la mécanisation avec Aquastop Nanosil le cas échéant ; préparer le support avec Bioscud Artic dilué 1:0,5 avec Bioscud DL, consommation 300 g/m².

- Chapes à base ciment : vérifier que l'humidité résiduelle soit inférieure à 3 %, préparer le support comme indiqué dans le tableau. En présence de joints de fractionnement, dépoussiérer et calfeutrer avec Aquastop Nanosil ; coller des bandes de Bioscud TNT de 20 cm de large avec Bioscud Artic à proximité des joints.

En présence de fissures, effectuer le nettoyage mécanique, dépoussiérer et calfeutrer avec Kerarep Eco comme indiqué dans la fiche technique et saupoudrer avec du quartz lorsque le produit est encore frais ; coller des bandes de Bioscud TNT de 20 cm de large avec Bioscud Artic à proximité des fissures calfeutrées.

Pour éviter le gonflement du non-tissé en cas de mouvements, coller toute la surface au dos du non-tissé sur la chape ; soigner le collage souple du non-tissé à proximité des joints (la bande ne doit pas être collée tendu mais doit suivre les contours du support).

Pour atténuer les empreintes des joints et des fissures traités auparavant, placer le tissu Bioscud TNT (100 cm) dans la première couche fraîche de Bioscud Artic et recouvrir d'une ou plusieurs couches, en prenant soin d'attendre que le produit sèche entre deux couches ; l'utilisation de Bioscud TNT sur la surface évite l'application des bandes de Bioscud TNT décrite auparavant.

Appliquer Bioscud Artic en deux ou plusieurs couches jusqu'à l'utilisation de la quantité totale requise.

Préparer le support avec Bioscud Artic dilué 1:0,5 avec Bioscud DL, consommation 300 g/m².

- Anciennes membranes bitumineuses préformées : pour permettre la dispersion des huiles et des plastifiants, les membranes doivent être complètement sèches (au moins 6 mois) avant l'application. En présence de bulles, celles-ci doivent être coupées transversalement ; après avoir attendu le séchage complet du fond, appliquer une pièce de matériau aux caractéristiques appropriées. Dans le cas de portions circonscrites et/ou de rabats qui ne sont pas parfaitement adhérents, il est nécessaire de décaper les peintures ou les revêtements superficiels éventuellement présents et d'appliquer Bioscud BT Fix. En cas de reptations (plis, rides, décollement des chevauchements et enroulement de la natte d'étanchéité à partir des coins de la toiture), des travaux d'entretien ou de réparation seront nécessaires avant de procéder à l'application du système Bioscud Artic.

Préparer le support en fonction du type de membrane bitumineuse :

- Membranes bitumineuses lisses : effectuer un nettoyage soigneux à sec en éliminant la poussière et les résidus ambiants (l'utilisation de lavage sous pression est conseillée en présence de résidus d'huiles et de plastifiants, attendre le séchage complet). Mode d'application direct sans l'utilisation de primaire d'accrochage.
- Membranes bitumineuses rugueuses : effectuer un nettoyage soigneux à sec en éliminant les écailles qui adhèrent faiblement. Préparer le support avec Bioscud Artic dilué 1:0,5 avec Bioscud DL, consommation 300 g/m².
- Anciens revêtements de sol en céramique ou en pierre : vérifier l'accrochage du revêtement, éliminer les éléments faiblement collés et

Mode d'emploi

les éventuels traitements de surface (cires, hydrofuges, etc.). Effectuer un nettoyage soigneux spécifique en fonction de la destination d'usage des surfaces; s'il n'est pas possible de réaliser de nettoyage chimique, effectuer l'abrasion mécanique par grenaillage ou sablage de la surface, dépoussiérer et procéder à l'éventuelle remise à niveau des surfaces. Combler les éventuelles imperfections de planéité avec des produits adaptés de la gamme Keralevel. En présence de supports à humidité résiduelle élevée ($\geq 3\%$ mesurée avec un hygromètre à carbure en prélevant à la base de la chape), prévoir l'introduction de systèmes d'évacuation de l'eau munis de systèmes d'accrochage adaptés et de raccord étanche, dans la mesure d'1 pour 15 m² environ ; les installer 5 à 10 jours avant l'intervention et vérifier le taux d'H.R. avant l'application à l'endroit le plus éloigné des systèmes d'évacuation. En présence de joints de fractionnement et/ou de fissures, effectuer le nettoyage mécanique, dépoussiérer et calfeutrer avec Aquastop Nanosil ; imperméabiliser en collant des bandes de Bioscud TNT de 20 cm de large avec Bioscud Artic à proximité des joints et des fissures calfeutrées. Pour éviter le gonflement du non-tissu en cas de mouvements, coller toute la surface au dos du non-tissé sur le sol ; soigner le collage souple du non-tissé à proximité des joints (la bande ne doit pas être collée tendue mais doit suivre les contours du support). Pour atténuer les empreintes des joints et des fissures traités auparavant, placer le tissu Bioscud TNT (100 cm) dans la première couche fraîche de Bioscud Artic et recouvrir d'une ou plusieurs couches, en prenant soin d'attendre que le produit sèche entre deux couches ; l'utilisation de Bioscud TNT sur la surface évite l'application des bandes de Bioscud TNT décrite auparavant. Appliquer Bioscud Artic en double couche avec une consommation totale ≥ 2 kg/m². Après durcissement du produit, la présence de bulles, au niveau des joints, témoigne d'une présence excessive d'humidité dans le support; éliminer les bulles, attendre que le support ait séché et réappliquer le produit. Mode d'application direct sans l'utilisation de primaire d'accrochage.

- Support métalliques galvanisés ou pré-peints (revêtement bien adhérent) : calfeutrer tous les chevauchements, zones de mouvement, irrégularités ou défauts de construction avec Aquastop Nanosil. Préparer ces zones en collant Bioscud TNT avec Bioscud Artic. Appliquer Bioscud Artic en deux ou plusieurs couches. Sur les supports galvanisés, appliquer préalablement Exence Zinc (décaper tout dépôt

d'oxydation avec un lavage acide et rincer abondamment). Dans tous les cas, en présence de zones abîmées ou rouillées, il est nécessaire de les enlever complètement et de procéder à l'application de peinture anticorrosion.

- Supports en bois : colmater les éventuelles fissures ou lames disjointes (fissures non traversantes) avec Aquastop Nanosil ; attendre la réticulation complète du produit, environ 24 h ; poncer les surfaces imprégnées ou peintes et ensuite procéder à un nettoyage soigneux avec Keragrip Eco Pulep. Préparer le support avec Bioscud Artic dilué 1:0,5 avec Bioscud DL, consommation 300 g/m².
- Revêtements encapsulants pour l'assainissement d'ouvrages en fibrociment et en ciment-amiante, préparer le support comme suit :
 - Support sec en fibrociment :
 - Bioscud Artic dilué 1:0,5 avec Bioscud DL, consommation 300 g/m²
 - Encapsulation Amiante Type A, B, C et D :
 - Bioscud Artic dilué 1:0,5 avec Bioscud DL, consommation 300 g/m²

→ Application

Le produit est prêt à l'emploi : si nécessaire, homogénéiser le mélange à l'aide d'un malaxeur à vitesse lente (≈ 400 tr/min.) en opérant du bas vers le haut. Le produit craint le gel et doit être stocké, même sur le chantier, en évitant l'exposition directe au soleil et en le protégeant des sources de chaleur.

- Imperméabilisation du périmètre :

Après avoir préparé le support comme décrit auparavant, imperméabiliser tout le périmètre de la surface en collant des bandes de Bioscud TNT de 20 cm de haut avec Bioscud Artic, en chevauchant les bandes de Bioscud TNT d'au moins 5/10 cm ; soigner les liaisons avec d'autres surfaces quelle que soit leur orientation (colonnes, piliers, murs, rampes), seuils, éléments traversants, ouvrages ou installations collés sur les surfaces, évacuations et éléments d'étanchéité ; si les espaces sont étroits et s'il est impossible de coller Bioscud TNT, réaliser en plusieurs passes des raccords avec Aquastop Nanosil ou réaliser des pièces spéciales avec Aquastop BT. Imperméabiliser les joints structuraux avec des systèmes adaptés.
- Imperméabilisation des chevauchements des membranes bitumineuses :

Si le treillis Bioscud TNT n'est pas utilisé sur toute la surface, il sera nécessaire de coller des bandes de Bioscud TNT de 20 cm de haut avec Bioscud Artic pour chaque chevauchement de la membrane bitumineuse, en chevauchant les bandes de Bioscud TNT d'au moins 5/10 cm.

Mode d'emploi

- Imperméabilisation de surfaces en TPO, EPDM, PVC :

Procéder avec un essai préalable de pelage-peeling. Après avoir poncé un petit rectangle, appliquer une petite quantité de Bioscud Artic ; y poser un rabat de Bioscud TNT lorsque le matériau est encore frais ; attendre le durcissement complet de la natte d'étanchéité et procéder avec le test, en particulier :

- membranes synthétiques en EPDM ; armer avec Bioscud TNT (100 cm) ;
- membranes synthétiques en PVC : poncer ; si le support est détérioré, usé et micro-perforé , appliquer une couche de Bioscud Artic dilué avec Bioscud DL à 50 % ; en raison du grand nombre de produits disponibles sur le marché, il est toujours conseillé de procéder à un essai préventif.

- Imperméabilisation de la surface :

Appliquer Bioscud Artic au rouleau (poil court, résistant aux solvants), au pinceau, avec une raclette en caoutchouc dur (conseillée seulement sur les supports rugueux ou poreux) ou airless (stocker Bioscud Artic dans un local fermé pour au moins 24 heures avant l'application et, si nécessaire, diluer avec Bioscud DL en fonction du type d'outil à utiliser, maximum 20 %) sur toutes les surfaces à imperméabiliser, en veillant à recouvrir entièrement toutes les surfaces de Bioscud TNT collées (horizontales et verticales) ; attendre au moins 4 heures à compter de l'étalement de la première couche et appliquer la seconde couche en croisant le sens d'application pour obtenir une répartition optimale du produit. La seconde couche doit être appliquée après le séchage total de la première (les conditions ambiantes peuvent faire varier sensiblement les délais relevés dans des conditions standard) car la présence de solvant pourrait endommager la première couche imparfaitement séchée ; les longues attentes entre les deux couches provoquent la réduction des valeurs d'adhérence de la couche suivante.

Bioscud TNT doit être obligatoirement utilisé sur toute la surface dans le cas de supports en bois, panneaux en fibrociment, membranes synthétiques en EPDM et là où il y a de l'eau stagnante ; appliquer une couche de Bioscud BT au rouleau (poil moyen 10-15 mm) en veillant à recouvrir entièrement toutes les surfaces et appliquer Bioscud TNT sur la première couche fraîche de produit. Maroufler avec le rouleau essoré pour éviter la formation de plis. Prévoir un chevauchement du treillis d'au moins 10 cm sur l'imperméabilisation périmétrique et entre une toile et l'autre. La seconde couche doit être appliquée après le

séchage total de la première (les délais indiqués peuvent varier considérablement en fonction des conditions ambiantes) ; de longues attentes entre deux couches affaiblissent l'adhérence de la couche suivante.

Appliquer, en deux ou plusieurs couches, au moins 2 kg/m² au total de produit en plus du matériau utilisé pour la préparation du fond. Respecter scrupuleusement le poids minimal à appliquer requis ; pour la vérification du poids appliqué, il est conseillé de distribuer les bidons de produit à appliquer sur les surfaces à des intervalles réguliers de 18 m² par couche.

Le durcissement du produit se fait par évaporation du solvant contenu dans l'émulsion ; les délais de séchage sont liés à la température et à l'humidité ambiante au cours des heures suivant l'application. Le produit pas parfaitement sec risque d'être délavé et irrémédiablement détérioré par les intempéries ou la formation de condensation.

La résistance à l'eau stagnante est conditionnée à un séchage parfait. Après durcissement du produit, la présence de bulles témoigne d'une présence excessive d'humidité dans le support ; éliminer les bulles, attendre que le support ait séché et réappliquer le produit.

Le caractère pégué des surfaces juste après l'application est caractéristique du produit et ne remet pas en cause les performances finales ; il disparaît au fur et à mesure et peut être éliminé en saupoudrant du talc industriel ou du ciment.

Applications spéciales :

- Jardinières et jardins suspendus : appliquer Bioscud Artic renforcé avec Bioscud TNT introduit dans la première couche encore fraîche ; prévoir une couche de PP haute densité et une couche de désolidarisation (TNT 300 g/m²) avant le remplissage (délai d'attente ≥ 48 h) ; en présence d'arbres de plein vent prévoir un tissu anti-racines.
- Cuves et citernes de stockage d'eau : effectuer le traitement préalable en fonction de la typologie du support. Effectuer un calfeutrement des liaisons mur-sol et mur-mur avec des mortiers spéciaux. Prévoir une ventilation forcée pour favoriser le séchage avant le remplissage (attente ≥ 15 jours). Ne pas utiliser pour contenir de l'eau potable, de l'eau de lavage contenant des hydrocarbures et/ou des solvants, des eaux usées, lorsque des résistances chimiques sont requises et lorsqu'il est prévu de contenir de l'eau avec un pH < 5 ou un pH > 7 ; il est possible de stocker des eaux sous réserve que les exigences de pH soient respectées.

Mode d'emploi

Encapsulation d'ouvrages en fibrociment et en ciment-amiante :

- Type A – apparent à l'extérieur (ouvrages exposés aux agressions atmosphériques et susceptibles de se détériorer avec affleurement et libération de fibres) épaisseur moyenne du revêtement encapsulant sec ne devra pas être inférieure à 0,3 mm et en aucun point ne devra être inférieure à 0,250 mm. Les deux derniers produits du cycle d'encapsulage devront être deux revêtements de couleur contrastée et différente.
- Type B – apparent à l'intérieur (ouvrages situés à l'intérieur « intacts mais susceptibles d'être endommagés » ou « endommagés »). L'épaisseur moyenne du revêtement d'encapsulage sec ne devra pas être inférieure à 0,25 mm et ne devra en aucun cas être inférieure à 0,2 mm. Les deux derniers produits du cycle d'encapsulage devront être deux revêtements de couleur contrastée et différente.

- Type C – pas apparent (dans les interventions de confinement) L'épaisseur du revêtement encapsulant sec ne devra pas être inférieure à 0,2 mm et aucune mesure ne devra être inférieure à cette valeur.
- Type D – auxiliaire (pour éviter la dispersion de fibres dans l'environnement lors des interventions d'élimination) Le revêtement encapsulant devrait être d'une couleur contrastante par rapport à celle du support.

→ Nettoyage

Le produit frais s'enlève avec Bioscud DL.

Pour réutiliser les rouleaux et les pinceaux, les plonger dans de l'eau pour éviter que le produit sèche. Pour enlever les résidus de produit durci, utiliser Bioscud DL.

Autres indications

- Dans des conditions de chaleur excessive lors de l'application de la seconde couche, le solvant contenu dans Bioscud Artic peut provoquer la trempe de la première couche durcie avec risque de formation de bulles et/ou soufflures ; ne pas appliquer pendant les heures les plus chaudes de la journée, sur des supports excessivement chauds et/ou en cas de fort ensoleillement soit avant soit pendant l'application
- En cas de trafic piétonnier constant, appliquer Bioscud Traffic.
- Le renforcement avec Bioscud TNT, appliqué sur la première couche fraîche de Bioscud Artic et complètement recouvert par la seconde couche, augmente de manière significative la résistance au cisaillement et les performances de crack-bridging de l'imperméabilisation, atténuant ainsi les éventuels aspects critiques des supports.

- La durabilité des applications peut être accrue avec un éventuel treillis ou en augmentant le nombre de couches de Bioscud Artic appliquées, en respectant les indications de la fiche technique.

Entretien imprévu : pour rétablir la continuité esthétique et fonctionnelle après une usure, procéder à un nettoyage soigneux des surfaces et appliquer le produit au rouleau selon les modalités indiquées.

→ Séchage

Délais de séchage selon ASTM d 5859-03 (dry-time test)

Voir tableau Données techniques

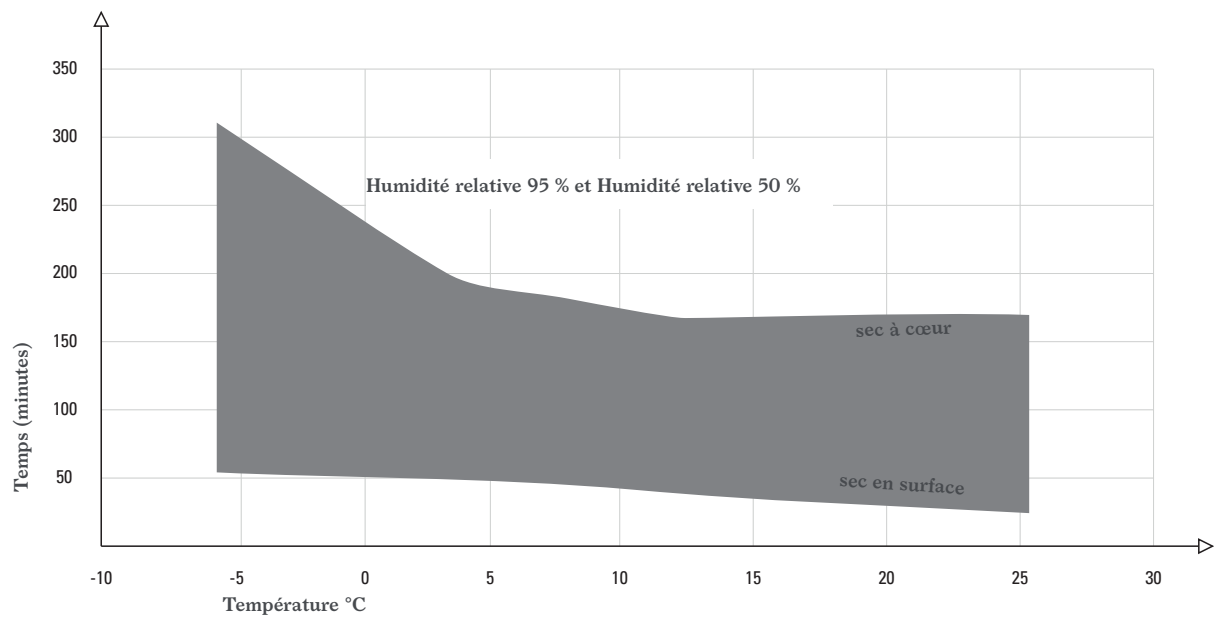


tableau couleurs

blanc (RAL 9010)	
gris (RAL 7034)	
rouge (RAL 3013)	
vert (RAL 6017)	

Ces teintes sont purement indicatives.

Certifications et labels



Cahier des charges

Imperméabilisation du support – Fourniture et pose certifiée d’une natte d’étanchéité liquide imperméabilisante à hautes performances, à base TPO, flexible même à de très faibles températures, adaptée pour contenir l’eau, résistante aux UV et aux agressions atmosphériques, monocomposante, à base de solvant, type Bioscud Artic de Kerakoll Spa, disposant du label CE et conforme aux exigences de performance requises par la norme EN 1504-2.

Données techniques selon Norme de Qualité Kerakoll		
Aspect	pâte colorée	
Couleurs *	blanc (RAL 9010) - Gris (RAL 7034) - rouge (RAL 3013) - vert (RAL 6017)	
Poids spécifique	≈ 1,15 kg/dm³	
Famille chimique	copolymères thermoplastiques dans un solvant	
Nature minérale de l'agrégat	carbonné cristallin	
Masse volumique apparente	≈ 1,40 ± 0,05 kg/dm³	
Résidu sec	≈ 57%	
Conservation	≈ 18 mois à partir de la date de production dans l'emballage d'origine et non ouvert	
Avertissements	craint le gel, éviter l'exposition directe au soleil, conserver à l'abri de sources de chaleur	
Emballage	seaux 18 kg	
Viscosité dynamique	≈ 9000 mPas · sec (S 0,5 ; 20 tr/min à +20 ° C) méthode Brookfield	
Limites d'applications :		
- température	de -5 °C à +35 °C	
- humidité	≤ 85%	
Délai de séchage (dry-time test)		ASTM D 5859-03
+30 °C et Humidité relative 50%:		
- sec en surface	30 min	
- sec à cœur	3 h	
+15 °C et Humidité relative 50%:		
- sec en surface	45 min.	
- sec à cœur	3 h	
+5 °C et Humidité relative 50%:		
- sec en surface	1 h	
- sec à cœur	3,5 h	
+30 °C et Humidité relative 95%:		
- sec en surface	30 min	
- sec à cœur	3 h	
+15 °C et Humidité relative 95%:		
- sec en surface	45 min.	
- sec à cœur	3 h	
+5 °C et Humidité relative 50%:		
- sec en surface	1 h	
- sec à cœur	3,5 h	
Séchage / Temps hors poussière	≥ 1 heure	ISO 9117-3

Données techniques selon Norme de Qualité Kerakoll	
Temps de mise en sécurité contre le risque de pluie (dans des conditions aérées) :	
- à +23 °C / 50% H.R.	≥ 1 heure
- à +10 °C / 80% H.R.	≥ 2 heures
Délai entre 1e et 2e couche	≥ 4 heures
Temps d'attente pour un séchage complet	≥ 8 heures
Épaisseur minimum requise	≥ 0,9 mm de produit sec correspondant à ≈ 2 kg/m² de produit frais
Mise en service	≈ 24 h / ≈ 5 jours (rétention d'eau)
Consommation **	≥ 2 kg/m²
Mesure des caractéristiques à une température de +23 °C, 50% H.R. et en l'absence de ventilation. * les références RAL sont fournies à titre indicatif. ** Il se peut que la consommation augmente en cas de supports très rugueux.	

Performances		
HIGH-TECH		
Imperméabilité à l'eau :		
- étanchéité à l'eau	≥ 0,6 bar	EN 1928
- 1,5 bar pour 7 jours	aucune pénétration	EN 14891
Allongement :		
- à F max	≥ 500%	ISO 527-1
- à la rupture (+23 °C)	≥ 500%	ISO 527-1
- à la rupture (-5 °C)	≥ 220%	ISO 527-1
- à la rupture (-20 °C)	≥ 108%	ISO 527-1
Adhérence :		
- sur béton	≥ 3 MPa	EN 1542
- sur tôle	≥ 2 MPa	EN 1542
- sur les carrelages	≥ 6 MPa	EN 1542
Résistance au poinçonnement statique	20 kg (support rigide et souple)	EN 12730
Résistance à l'impact	IR 20	EN 6272-2
Flexibilité à froid	-40 °C	EN 1109
Classement au feu	Broof (t2) (t3)	EN 13501-5
Température de service	de -40 °C à +90 °C	

Performances		
Revêtement pour la protection des structures en béton conforme à la norme EN 1504-2		
Classification	PI-MC-IR	EN 1504-2(C)
Perméabilité au CO ₂	Sd > 50 m	EN 1062-6
Perméabilité à la vapeur d'eau	classe II, 5 m ≤ S _D ≤ 50 m	EN 7783-1 EN 7783-2
Absorption capillaire et perméabilité à l'eau liquide	w < 0,1 kg/m ² ·h ^{0,5}	EN 1062-3
Adhérence sur béton par traction directe	> 0,8 MPa	EN 1542
Compatibilité thermique :		
- cycles de gel-dégel (avec des sels de dégel)	≥ 0,8 MPa	EN 13687-3
- cycles d'orages (choc thermique)	≥ 0,8 MPa	EN 13687-3
Exposition aux agents atmosphériques ambiants	aucun défaut visible	EN 1062-11
Crack bridging dynamique après -20 °C	classe A5	EN 1062-7
Encapsulage des dalles de ciment-amiante selon le DM Santé du 20/08/99		
classe A	conforme	Commande Socotec 2197FE/20
classe B	conforme	Commande Socotec 2197FE/20
classe C	conforme	Commande Socotec 2197FE/20
classe D	conforme	Commande Socotec 2197FE/20
Adhérence (a)	≥ 1,3 MPa ^(a)	EN 24624
Adhérence après cycles gel-dégel	≥ 1,2 MPa ^(a)	EN 4624
Adhérence après cycles soleil pluie	≥ 1,1 MPa ^(a)	UNI 10686
Vieillissement accéléré UVB /condensation et imperméabilité	aucune apparition d'humidité	UNI 10686
Vieillissement accéléré aux UV	aucune apparition d'humidité	UNI 10686
Résistance au lavage	> 5 000 cycles	EN 24624
(a) rupture cohésive du support		
Cool Roof		
Bioscud Artic Blanc:		
- réflexion solaire	0,846 (Cool Roof DM 26/06/15 SR > 0,65)	ASTM C 1549-09
- absorption solaire	0,154	ASTM C 1549-09
- émissivité	0,909	EN 15976/2011
- indice de réflectance solaire (IRS)	106,4 – 106,0 – 105,8	ASTM E 1980-01
Certificat de réflectance solaire – Cool Roof	conforme	Cert. Unimore ETR-20-0458

Avertissements

- Produit à usage professionnel

→ se conformer aux normes et dispositions locales en vigueur

→ protéger de la pluie et de la condensation pendant 2 h

→ la résistance à l'eau stagnante est subordonnée à un séchage parfait après l'application

→ ne pas ajouter de liants ni d'autres matériaux au produit
- ne pas appliquer sur des surfaces sales, non cohésives, chaudes, exposées à un fort ensoleillement, en cas de pluies imminentes

→ en cas de besoin, demander la fiche de données de sécurité

→ pour tout ce qui n'est pas prévu, consulter le Kerakoll Worldwide Global Service
+39-0536.811.516 – globalservice@kerakoll.com



Les données relatives aux Rating se réfèrent au GreenBuilding Rating Manual 2013. Les présentes informations ont été mises à jour en mars 2025 (ref. GBR Data Report - 03.25). Elles pourraient être sujettes à des ajouts et/ou des modifications de la part de KERAKOLL SpA. Assurer d'avoir a version la plus récente disponible sur le site www.kerakoll.com. KERAKOLL SpA n'est donc responsable de la validité, de l'actualité et de la mise à jour de ses informations que si elles proviennent directement de son site. La fiche technique repose sur nos dernières connaissances techniques et de mise en œuvre. Toutefois, dans l'impossibilité d'intervenir directement sur les conditions de chantier et sur l'exécution des travaux, elles représentent des indications de caractère général qui n'engagent en aucune façon notre société. Par conséquent, il est conseillé d'effectuer un essai préalable afin de vérifier l'aptitude du produit à l'utilisation prévue.